## Plan particulier d'intervention

Communes situées dans le périmètre des 20 km de la centrale nucléaire de Gravelines.

Le Plan particulier d'intervention est la réponse opérationnelle apportée par les pouvoirs publics en cas de risque à l'extérieur de la centrale.



DE LA RÉGION

# Comment se tenir informé localement?

#### Préfecture du Nord

@prefet59 @prefetnord www.nord.gouv.fr

#### Préfecture du Pas-de-Calais

03 21 21 20 00

© @Prefet62

www.pas-de-calais.gouv.fr

#### Centrale nucléaire de Gravelines

@EDFGravelines www.edf.fr/Gravelines

### Commission Locale d'Information de Gravelines

03 28 23 81 57

© @cli\_gravelines
www.cli-gravelines.fr

#### Autorité de Sûreté Nucléaire

### Portail interministériel des risques majeurs

@Risques\_gouv www.risques.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE